



Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires

Rue du Lombard/straat 76 – 1000 Bruxelles/Brussel
Tel. 02/512.62.87 – Fax. 02/512.44.61
Mail : info@snp-aes.be - Web : www.aes-snp.be

Section de Charleroi :

Tel. : 071/47.91.92
Mail : snp.charleroi@gmail.com
Web: www.snp-charleroi.be

Permanences (nouvel horaire) Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h
Mercredi de 13h30 à 15h30 pour consultation juridique sur R.V. à prendre le mardi et le jeudi.

FORMATION POUR SYNDICS D'IMMEUBLES NON PROFESSIONNELS

Chère Madame, cher Monsieur,

La loi du 2 juin 2010 professionnalise la fonction de syndic.

En collaboration avec le Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires, la formation P.M.E. CHARLEROI propose, en ses locaux à 6060 GILLY, chaussée de Lodelinsart 417, les trois premiers cycles d'une formation s'adressant aux syndics non professionnels.

Ces trois premiers cycles sont les suivants :

1^{er} Cycle : Loi du 2/6/2010 et son application (séance le mardi 11/10/2011 de 17 à 20 h)

- Objectif de la nouvelle loi
- Redéfinition du rôle des différents organes de la copropriété
- Possibilité de création des associations partielles
- Assemblées générales
- Conseils de copropriété
- Missions du syndic
- Informations des acquéreurs
- Mise en concordance des statuts

(Orateur : Pierre ROUSSEAU, avocat, président SNP Charleroi).

2° Cycle : Tenue des assemblées générales et gestion des conflits (séance le mardi 18/10/2011 de 17 h à 20 h)

- Préparation de la réunion
- Où, quand et comment
- Tenue de la réunion
- Gestion des conflits
- Rédaction en séance du procès-verbal des décisions prises
- L'après réunion

(Orateur : Michel HENRY, syndic professionnel et Geneviève MERTENS, syndic professionnel).

3° Cycle : Présentation de « litiges types » rencontrés dans les copropriétés avec pistes de solutions (séance le mardi 25/10/2011 de 17 h à 20 h)

- Travaux urgents et moins urgents
- Infiltrations terrasse
- Rénovation façade
- Démolition – reconstruction de l'immeuble
- Charges impayées et application des pénalités contractuelles.

(Orateur : Pierre ROUSSEAU, avocat, Président S.N.P. CHARLEROI)

A l'issue du troisième cycle et en fonction du succès et des demandes formulées, d'autres pourront être mis sur pied portant notamment sur le statut social du syndic et sur l'aspect comptable de sa gestion.

Le prix par séance de 3 heures est de 54 € (ou payable par chèques formations).

Est annexé à la présente un bulletin d'inscription.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de notre siège local aux heures d'ouverture.

Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires – section de Charleroi

Centre HERACLES - Avenue Général Michel 1^E (local 131) – 6000 CHARLEROI

TEL. : 071/47.91.92

Adresse email : snp.charleroi@gmail.com

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pierre ROUSSEAU,
Président S.N.P. CHARLEROI.